



14ème législature

Question N° : 42886	De Mme Virginie Duby-Muller (Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique >organisations internationales	Tête d'analyse >UNESCO	Analyse > fonctionnement. moyens.
Question publiée au JO le : 19/11/2013 Réponse publiée au JO le : 10/12/2013 page : 12885		

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la nécessité de revaloriser l'UNESCO. Alors que la prestigieuse institution des Nations-unies vient de renouveler le mandat de sa directrice pour quatre ans, il semble nécessaire de faire fonctionner l'UNESCO aussi efficacement que d'autres agences onusiennes comme l'OMS ou l'UNICEF. En effet, à l'heure de la mondialisation, de l'émergence des grands pays du sud, la culture est sans doute le grand enjeu du nouveau siècle à venir. Aussi, elle lui demande quelles initiatives la France, pays hôte, compte prendre afin que tout le monde s'intéresse de nouveau à cette institution défenseur du patrimoine international dont le siège est installé à Paris.

Texte de la réponse

La culture constitue un des principaux programmes de l'UNESCO, car elle contribue aux objectifs de compréhension mutuelle, de solidarité et de paix qui lui ont été assignés. Son rôle de chef de file en la matière est largement reconnu, tant par les pays du Nord que par les pays du Sud. La France, Etat du siège, a donné une nouvelle impulsion à sa coopération avec l'organisation depuis mai 2012 et a veillé à lui apporter plus de visibilité. Le Président de la République s'est rendu à l'UNESCO en juin 2013 pour y recevoir la médaille Houphouët-Boigny pour la paix. Une quinzaine de visites ministérielles ont eu lieu au cours des derniers mois, dont celle du Premier ministre à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme. Lors de la Conférence générale qui vient de s'achever, le ministre des affaires étrangères, qui conduisait la délégation française, a souligné la volonté de la France de relancer son partenariat avec l'organisation et de l'aider à faire face aux nouveaux enjeux. Outre l'annonce d'une refonte du dispositif français auprès de l'UNESCO, le ministre des affaires étrangères a marqué son attachement aux axes de coopération suivants : la promotion de la culture en tant que levier du développement durable et la protection du patrimoine ; la réponse au péril climatique et environnemental ; la diversité culturelle et linguistique à l'heure d'internet ; l'éducation, plus particulièrement celles des filles, et enfin la promotion partout dans le monde de la liberté d'expression. La France soutiendra par ailleurs la directrice générale de l'UNESCO dans la poursuite de son programme de réforme de l'organisation.